



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

AR Prefecture DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

063-200070712-20221018-DBC20221018_02-DE
Reçu le 08/11/2022
Publié le 08/11/2022

N° DBC 20221018-02

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

19

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 20

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2022 à 13H00

Date de la convocation : 13 Octobre 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 18 Octobre 2022 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST (départ à 14h30), Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Martine MUNOZ, Philippe BLANCHOZ, Georges LOPEZ, Jean Eric GARRET, Jean-François DELAIRE, Thomas BARNERIAS, Éric CABROLIER, Didier ROMEUF, Jany BROUSSE.

Membres du Bureau absents excusés :

Hélène BOUDON, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Caroline GUELON, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Claude GOUILLON-CHENOT, Sylvain HERMAN

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Sophie DELAIGUE à Stéphane RODIER
Patrick SAUZEDDE à Frédéric CHONIER

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**CONVENTION POUR L'INTERVENTION DU SECTEUR FAMILLES AU COLLEGE
LA DUROLLE : ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE ET REUSSITE
EDUCATIVE**

Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200715-05 donnant délégation d'une partie de ses attributions au Président et au Bureau Communautaire.

Le secteur familles du Centre Social Intercommunal organise sur le temps scolaire dans le Collège « la Durolle » de La MONNERIE-LE-MONTEL un accompagnement individualisé des élèves en difficultés scolaires ainsi que des temps d'accompagnement à la scolarité.

Pour cette intervention, il est proposé une convention entre Thiers Dore et Montagne et le collège « La Durolle » pour l'année scolaire 2022-2023.

AR Prefecture

063-200070712-20221018-DBC20221018_02-DE
Reçu le 08/11/2022
Publié le 08/11/2022

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** la convention ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer la convention et tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 20

Conseillers présents : 19

Représentés : 2

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon